

Conditions de travail

Rapport sur la fonction publique : des propositions qui intéressent les infirmières

Dans le cadre du projet de loi de finances de 2015, M. Alain Tourret – député du Calvados – a rédigé un avis sur la gestion des finances publiques et des ressources humaines [1]. Il « aborde la politique des effectifs, les rémunérations et l'organisation du travail des agents publics au regard de la dégradation des conditions de travail des agents publics depuis 2002 et des contraintes budgétaires actuelles ». Le député formule ainsi 20 propositions.

Le rapporteur constate une augmentation des effectifs dans la fonction publique hospitalière, vraisemblablement liée à l'accroissement d'activité – en lien avec le vieillissement de la population – et la mise en œuvre du protocole de réduction du temps de travail. Aussi, il recommande, à missions constantes, de stabiliser les effectifs et propose, entre autres, d'« introduire une possibilité de rupture conventionnelle du statut de fonctionnaire à la charge des employeurs publics » (proposition n°3). Le rapporteur observe par ailleurs une pénurie de médecins à l'hôpital et « regrette l'absence de schéma directif national à la sortie de l'internat, assorti d'un dispositif d'incitation financière efficace ».

Il propose donc de « favoriser une politique de substitution de certains actes médicaux vers des professionnels paramédicaux dont les compétences seraient définies par mission et non plus par acte, afin de réduire les coûts et améliorer l'accès à l'offre de soins » (proposition n°6). Selon l'auteur, cette mesure permettrait d'améliorer l'accessibilité aux soins des usagers, tout en permettant aux personnels paramédicaux de gagner en responsabilité. En revanche, il note qu'une baisse de coût de ces soins délégués pourrait avoir comme conséquence une augmentation de leurs nombres.

M. Alain Tourret s'est intéressé à l'absentéisme au sein de la fonction publique, indique qu'il n'existe pas, à ce jour, de données consolidées ni même de définition commune pour les trois fonctions publiques. Néanmoins, au travers de quelques statistiques, il relève que le nombre de jours d'arrêt maladie ordinaire est quasiment identique dans le secteur privé, contrairement au congé de longue durée, nettement plus élevé. Ce rapport pointe quelques causes et fait état des conséquences de ces arrêts, notamment d'un « gouffre financier majeur pour les employeurs publics qui justifie la mise en œuvre d'un plan national d'actions de lutte contre l'absentéisme ».

Il propose donc de revenir sur la suppression du jour de carence en cas de maladie ordinaire (proposition n°15) et de présenter, avant le 4 octobre 2016, un bilan du contrôle des arrêts maladie des fonctionnaires instauré en octobre dernier (proposition n°16). •

JC

Référence

[1] www.assemblee-nationale.fr/14/budget/plf2015/a2267-tlll.asp

3 % au plus

(entre 1 et 3 %) de la profession infirmière pourrait être concernée par l'exercice en pratiques avancées pour lequel Marisol Touraine a confié une mission de pilotage à la sous-directrice par intérim des ressources humaines du système de santé à la Direction générale de l'offre de soins (DGOS), Michèle Lenoir-Salfati.

• article 30, projet de loi de santé, www.sante.gouv.fr/marisol-touraine-presente-le-projet-de-loi-de-sante.html

Livre

Soins palliatifs à domicile. Repères pour la pratique



Hirsch G et Daydé M-C, éd. Le Coudrier, 2014, 206 p., 29.50 €

Accompagner et soigner une personne atteinte d'une maladie grave ou en fin de vie est source de

nombreuses interrogations pour les soignants intervenant à domicile. Comment soulager au mieux la douleur ? Comment réduire les symptômes d'inconfort et aider la personne à vivre ce temps de sa vie ? Comment soutenir les proches et prévenir leur épuisement ? Quelle position adopter face à une demande de mourir ? Sur quelles ressources s'appuyer ? Comment faire face au poids de ces situations ? Les auteurs éclairent ces questions à partir de leur expérience de plus de vingt ans en soins palliatifs. L'approche est pratique et pédagogique, le propos illustré par des histoires cliniques. Médecins, infirmières et autres intervenants à domicile confrontés à la fin de vie de leurs patients trouveront ainsi les principaux repères pour guider leur pratique. •

SW

Profession

Ordre infirmier, élections interdépartementales partielles

Avec un taux de participation de 17,28 %, les élections interdépartementales de l'Ordre national infirmier (ONI) ont conduit, en octobre dernier, à l'élection de 461 conseillers ordinaires. 528 infirmiers s'étaient

portés candidats dans les 31 interdépartements créés à partir des départements n'ayant pas réuni un nombre suffisant de conseillers ordinaires, à l'occasion des dernières élections, en avril 2014. L'Ordre peut désormais assurer ses missions à partir d'un tissu de 55 conseils départementaux et interdépartementaux.

Dans le prolongement, l'ONI a lancé une campagne de communication sur le thème « Moi infirmier... Je veux être... conseillé, accompagné, protégé, entendu, reconnu. » •



© Christian Schiwer/Fotolia.com

→ www.ordre-infirmiers.fr